



## RAPPORT DE SYNTHÈSE

# Progrès par rapport à l'intégration verticale dans le processus de plan national d'adaptation :

Analyse des liens stratégiques entre les niveaux national et infranational



Réseau  
mondial  
de PNA

**Novembre 2023**

Mauricio Luna Rodríguez  
Christian Ledwell  
Olaide Bankole

## Auteure

Mauricio Luna Rodríguez, Christian Ledwell et Olaide Bankole

## RÉFÉRENCE EXACTE

Luna Rodríguez, M., Ledwell, C., & Bankole, O. (2023). *Progrès par rapport à l'intégration verticale dans le processus de plan national d'adaptation : Analyse des liens stratégiques entre les niveaux national et infranational* (rapport de synthèse du Réseau mondial de PNA). Institut international du développement durable (IISD). <https://fr.napglobalnetwork.org/>

## À propos du Réseau mondial de Plans nationaux d'adaptation (PNA)

Le Réseau mondial de PNA a été créé en 2014 pour offrir un appui aux pays en développement dans le cadre du processus de plans nationaux d'adaptation (PNA) et aider à accélérer les efforts d'adaptation à travers le monde. Pour ce faire, il facilite l'échange et l'apprentissage entre pairs Sud-Sud et appuie l'action au niveau national pour élaborer et mettre en œuvre des PNA, en plus de créer, de synthétiser et de partager du savoir. Les membres du Réseau incluent des participant·es individuel·les provenant de plus de 155 pays qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de PNA. Le Réseau a reçu du soutien financier de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, des États-Unis, de l'Irlande et du Royaume-Uni. Le Secrétariat est hébergé par l'Institut international du développement durable (IISD). Pour plus d'information, visitez <https://fr.napglobalnetwork.org/>.

Toutes les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Réseau mondial de PNA, de ses partenaires financiers ou de ses membres.

## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes pour leurs recommandations et leurs commentaires utiles : Angie Dazé, Orville Grey, Anne Hammill et Émilie Beauchamp (IISD). Les auteurs remercient également Helen Gutierrez et Sadya Ndoko pour leur analyse des documents des PNA, ainsi que Elise Epp et Anna Pokhilenko (IISD) pour leur travail de conception.

## Informations de contact

### Secrétariat du Réseau mondial de PNA

a/s de l'Institut international du développement durable (IISD)

111 Lombard Avenue, Suite 325

Winnipeg, Manitoba, Canada R3B 0T4

Téléphone : +1 (204) 958-7700

Courriel : [info@napglobalnetwork.org](mailto:info@napglobalnetwork.org)

## Licence Creative Commons

Le contenu de ce rapport est publié sous licence [Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage des conditions initiales à l'identique 4.0 International](#). Les articles figurant dans cette publication peuvent être librement cités et reproduits à condition i) que la source soit mentionnée, ii) que le matériel ne soit pas utilisé à des fins commerciales et iii) que toute adaptation du matériel soit distribuée sous la même licence.

© 2023 Institut international du développement durable (IISD)

Richard Lourenço/Rede Câmara/Câmara Municipal de São Paulo ([Flickr](#))

Toutes les images demeurent la propriété exclusive de leur source et ne peuvent être utilisées que sous réserve de l'autorisation écrite de la source.

# Progrès par rapport à l'intégration verticale dans le processus de plan national d'adaptation :

Analyse des liens stratégiques  
entre les niveaux national et  
infranational

**Novembre 2023**

# Sommaire

L'intégration verticale pour l'adaptation aux changements climatiques renvoie à la création de liens stratégiques et intentionnels entre les niveaux de gouvernance national et infranational dans les étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) (Dazé et al., 2016 ; Ziervogel et al., 2019). Les gouvernements infranationaux et les actrices et les acteurs locaux prennent déjà des mesures pour s'adapter aux impacts des changements climatiques ressentis par les communautés. L'adaptation dirigée au niveau local doit être soigneusement liée à la planification nationale et soutenue par celle-ci afin d'orienter les ressources vers les personnes, les endroits et les systèmes qui en ont le plus besoin.

Le processus de plan national d'adaptation (PNA) offre une excellente opportunité pour accroître l'ampleur de l'adaptation inclusive et efficace. En créant des liens stratégiques et intentionnels entre la planification et la mise en œuvre infranationales par le biais de l'intégration verticale, le processus de PNA peut venir appuyer les priorités d'adaptation climatique afin qu'elles reflètent les réalités locales, qu'elles orientent des ressources vers des mesures et des actrices et des acteurs infranationaux, et qu'elles garantissent que les efforts d'adaptation infranationaux soient pris en compte au moment de surveiller et de signaler les progrès.

Le rapport présente donc une analyse de la façon dont les pays font avancer l'intégration verticale dans le processus de PNA. Les constats reposent sur des données recueillies grâce à un examen des documents de PNA qui avaient été soumis par l'entremise de la centrale PNA de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en date de juillet 2023. Les recommandations qu'il contient sont appuyées par de l'information obtenue dans le cadre de l'implication du Secrétariat du Réseau mondial de PNA auprès des équipes de PNA des pays.

## Constats clés

Voici les constats clés au sujet de l'intégration verticale qui ont découlé de notre analyse :

1. **Tous les PNA font référence à un·e ou plusieurs actrices et acteurs infranationaux qui ne font pas partie du gouvernement, mais qui sont pertinent·es pour l'intégration verticale dans le processus de PNA.** Ils mentionnent une vaste gamme d'actrices et d'acteurs, par exemple des organisations de la société civile (OSC), des propriétaires de petites entreprises, des communautés locales et des producteurs et productrices à petite échelle, ainsi que des groupes sociaux précis, comme les femmes, les peuples autochtones, les jeunes, et les personnes en situation de handicap, qui ont de la pertinence pour le processus de PNA.

2. **La plupart des pays prévoient un rôle pour les gouvernements infranationaux dans l'adaptation aux changements climatiques.** Divers rôles ont été attribués aux autorités infranationales dans les documents de PNA pour les étapes de planification et de mise en œuvre et, dans une moindre mesure, l'étape de SEA du processus de PNA.
3. **La majorité des PNA mentionnent des mécanismes de coordination entre les divers niveaux de gouvernance.** Les pays établissent différents mécanismes de coordination. Par exemple, certains se servent des structures de gouvernance à plusieurs niveaux qui existent déjà, tandis que d'autres adoptent des processus ad hoc, habituellement en matière de consultation durant l'élaboration du PNA.
4. **Le PNA de nombreux pays mentionne des mécanismes pour fournir du financement au niveau infranational.** Cela inclut des mécanismes de microfinancement et la généralisation du financement de l'adaptation dans les budgets infranationaux en vue de mettre en place des mesures d'adaptation à plusieurs niveaux. Les mécanismes peuvent inclure l'acheminement de financement international vers la mise en œuvre de mesures d'adaptation locales.
5. **Une part importante des PNA fait référence aux plans d'adaptation infranationaux.** Des pays intègrent aussi la création de stratégies et de plans d'adaptation infranationaux dans différents paliers de gouvernance, par exemple aux niveaux communautaire, municipal, de l'état, provincial ou territorial. Ces plans infranationaux sont déterminés par les structures de gouvernance à plusieurs niveaux et par les processus de décentralisation d'un pays.
6. **Plusieurs pays reconnaissent les dimensions locales des mesures d'adaptation dans leur PNA.** Un nombre considérable de PNA font explicitement référence aux concepts interdépendants de l'adaptation à base communautaire et de l'adaptation au niveau local, ce qui reflète une prise en considération du contexte local dans le processus d'adaptation.

## Recommandations clés

### Recommandations pour les équipes gouvernementales de PNA

- Renforcer les arrangements institutionnels et les mécanismes de coordination entre les différents niveaux.
- Établir des systèmes en vue de fournir des flux financiers (y compris budgétaires) aux actrices et aux acteurs infranationaux pour l'adaptation aux changements climatiques.
- Impliquer des actrices et des acteurs infranationaux ne faisant pas partie du gouvernement et représentant des OSC, de petites entreprises et des communautés locales, ainsi que des producteurs et productrices à petite échelle et d'autres parties concernées dans le processus de PNA.

## Recommandations pour les gouvernements infranationaux

- Prioriser le renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour passer de la planification à la mise en œuvre des mesures d'adaptation.
- Exiger le développement des capacités dans les systèmes de SEA afin de suivre, d'évaluer et de faire des rapports sur les mesures d'adaptation aux niveaux national et infranational.

## Recommandations pour les partenaires de développement

- Documenter et partager les meilleures pratiques sur la coordination à plusieurs niveaux dans les systèmes de gouvernance dans le processus de PNA.
- Faciliter l'amélioration des systèmes de données et d'information à tous les niveaux pour le SEA du processus de PNA.

## Recommandations pour les organismes de financement

- Fournir du financement pour l'intégration verticale en vue de faire avancer la mise en œuvre du processus de PNA.
- Fournir du financement stratégique, souple et prévisible pour le renforcement des capacités à long terme des gouvernements nationaux et infranationaux afin de permettre l'intégration verticale dans le processus de PNA.

## Recommandation pour les organismes de la CCNUCC

- Fournir une orientation technique ainsi que de la formation sur la façon de créer et de maintenir les capacités humaines, institutionnelles et techniques des gouvernements infranationaux pour la mise en œuvre des PNA.

# Table des matières

<b>1</b>	Introduction .....	1
<b>2</b>	Contexte .....	2
	2.1 Qu'est-ce que le processus de PNA ? .....	2
	2.2 Qu'est-ce que l'intégration verticale dans le processus de PNA ? .....	3
<b>3</b>	Points d'entrées de l'intégration verticale dans le processus de PNA.....	6
<b>4</b>	Méthodologie .....	9
<b>5</b>	Constats .....	10
	5.1 Tous les PNA font référence à un-e ou plusieurs actrices et acteurs infranationaux qui ne font pas partie du gouvernement, mais qui sont pertinent-es pour l'intégration verticale dans le processus de PNA. ....	10
	5.2 La plupart des pays prévoient un rôle pour les gouvernements infranationaux dans l'adaptation aux changements climatiques. ....	11
	5.3 La majorité des PNA mentionnent des mécanismes de coordination entre les différents niveaux de gouvernance. ....	13
	5.4 Les PNA de nombreux pays mentionnent des mécanismes pour fournir du financement au niveau infranational.....	14
	5.5 Une part importante des PNA font référence aux plans d'adaptation infranationaux. ....	15
	5.6 Plusieurs pays reconnaissent les dimensions locales des mesures d'adaptation dans leur PNA. ....	16
<b>6</b>	Recommandations.....	18
	Références .....	22
	Annexe A. Formes de décentralisation .....	29

# Acronymes et abréviations

<b>AbE</b>	Adaptation basée sur les écosystèmes
<b>ANL</b>	Adaptation au niveau local
<b>ABC</b>	Adaptation à base communautaire
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>FVC</b>	Fonds vert pour le climat
<b>MPME</b>	Micro, petites ou moyennes entreprises
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>PNA</b>	Plan national d'adaptation
<b>SEA</b>	Suivi, évaluation et apprentissage

# 1

## Introduction

---

Les autorités infranationales prennent déjà des mesures pour s'adapter aux impacts des changements climatiques ressentis par les communautés. L'adaptation dirigée au niveau local doit être soigneusement liée à la planification nationale, et elle doit aussi être soutenue par celle-ci afin d'orienter les ressources vers les personnes, les endroits et les systèmes qui en ont le plus besoin.

Le rôle significatif que jouent les actrices et les acteurs locaux et infranationaux dans l'avancement de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'adaptation est déjà bien reconnu. En 2014, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a reconnu le rôle complémentaire des stratégies, des plans et des mesures d'adaptation à différents niveaux (national, infranational et local) (GIEC, 2014, p. 15). L'Accord de Paris de 2015 conclu dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) souligne que «l'adaptation est un défi mondial qui se pose à tous, comportant des dimensions locales, infranationales, nationales, régionales et internationales» (CCNUC, 2015, p. 9). Le rapport phare de 2019 de la Global Commission on Adaptation demandait plus de soutien pour l'action locale et présentait un ensemble de principes sur l'adaptation au niveau local (ANL), élaboré conjointement et adopté par plus de 70 organisations.

Le processus de plan national d'adaptation (PNA) offre une excellente opportunité pour accroître l'ampleur de l'adaptation inclusive et efficace. En créant des liens stratégiques et intentionnels entre la planification et la mise en œuvre infranationales par le biais de l'intégration verticale, le processus de PNA peut venir appuyer les priorités d'adaptation climatique afin qu'elles reflètent les réalités locales, qu'elles orientent des ressources vers des mesures et des actrices et des acteurs infranationaux, et qu'elles garantissent que les efforts d'adaptation infranationaux soient pris en compte au moment de surveiller et de signaler les progrès. L'intégration verticale dans le processus de PNA vise en outre à améliorer les systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux qui sont liés à l'adaptation afin que la question des changements climatiques puisse être intégrée dans les processus et les budgets de développement à l'échelle infranationale, en adéquation avec un des objectifs du processus de PNA (CCNUCC, 2011).

Le rapport présente donc une analyse de la façon dont les pays font avancer l'intégration verticale dans les processus de PNA. Les constats reposent sur des données recueillies grâce à un examen des documents de PNA qui avaient été soumis à la Centrale PNA de la CCNUCC en date de juillet 2023. Les recommandations qu'il contient sont appuyées par de l'information obtenue dans le cadre de l'implication du Secrétariat du Réseau mondial de PNA auprès des équipes de PNA des pays. Il s'agit du premier rapport de synthèse sur l'intégration verticale dans le processus de PNA du Réseau mondial de PNA. Son but est de donner un aperçu des thèmes, des tendances et des approches courantes de l'intégration verticale, et des mesures prises par les pays pour faire avancer celle-ci par le biais du processus de PNA.

# 2

## Contexte

---

La partie qui suit explique des éléments clés de l'intégration verticale dans le processus de PNA, ainsi que d'autres concepts pertinents.

### 2.1 Qu'est-ce que le processus de PNA ?

Le processus de PNA est un processus stratégique dirigé par des gouvernements nationaux qui permet aux pays d'identifier et de répondre à leurs priorités à moyen et à long terme pour s'adapter aux changements climatiques (Hammill et al., 2020 ; Groupe d'experts des pays les moins avancés, 2012). Il a été officiellement créé en 2010 en vertu du Cadre de Cancún pour l'adaptation dans le cadre de la CCNUCC. Son objectif premier est de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques, d'accroître la résilience et d'améliorer la capacité d'adaptation. Le processus de PNA vise aussi à « intégrer de manière cohérente l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, les programmes et les travaux pertinents, nouveaux ou en cours, en particulier les processus et les stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs concernés et à différents niveaux, selon qu'il convient » (CCNUCC, 2011, p. 87). Il s'agit d'un processus continu, progressif et itératif.

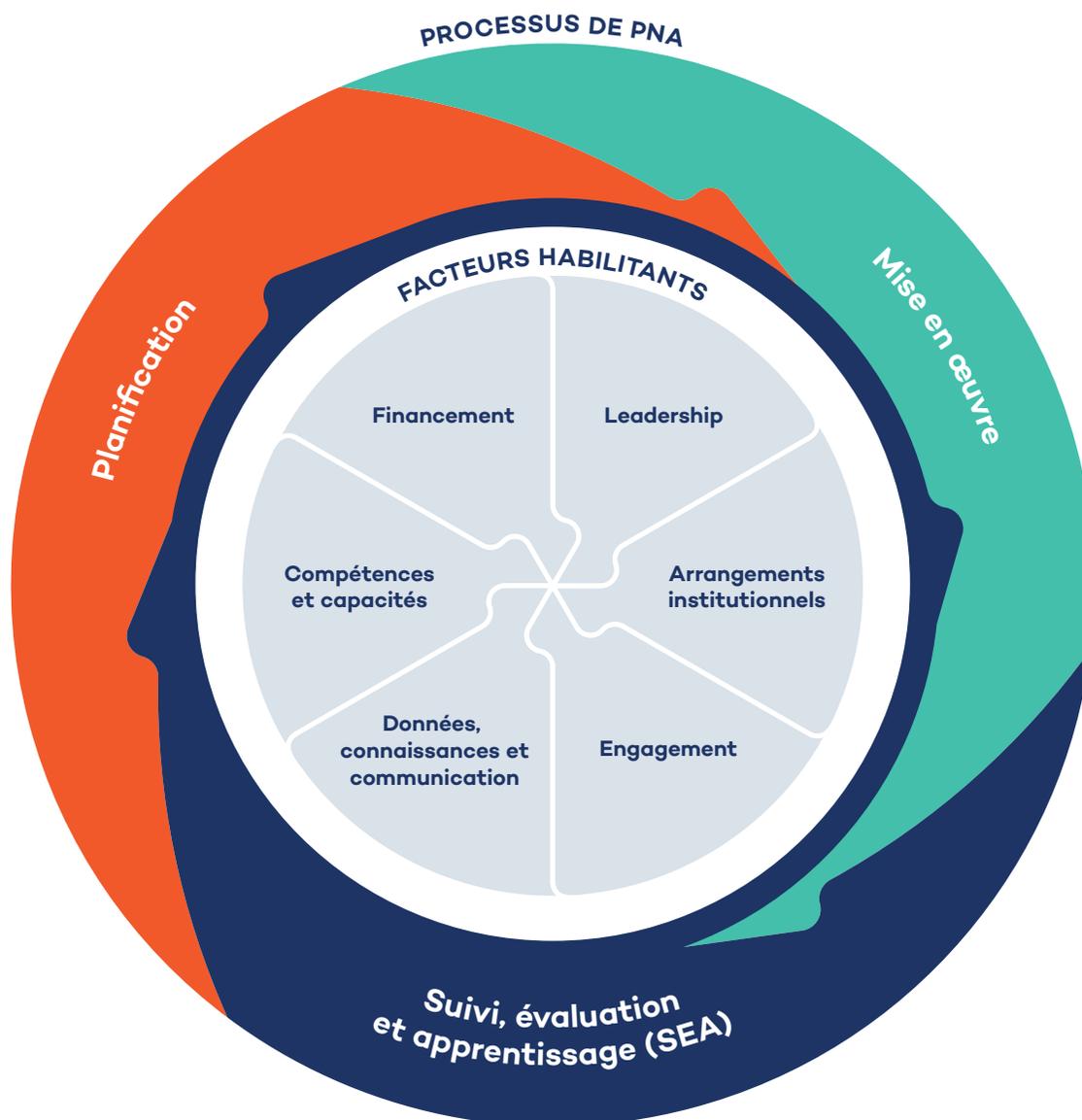
Pour simplifier, on peut considérer que le processus de PNA comporte trois grandes étapes qui se chevauchent : la planification, la mise en œuvre et le suivi, l'évaluation et l'apprentissage (SEA), comme l'illustre la figure 1.<sup>1</sup> Ces étapes exigent une coordination entre les différents niveaux de gouvernance. Six facteurs habilitants sont indispensables aux processus de PNA : le leadership ; les arrangements institutionnels ; l'engagement ; les données, les connaissances et la communication ; les compétences et les capacités ; et le financement (Réseau mondial de PNA, 2023).

En date d'octobre 2022, 139 des 154 pays en développement de la CCNUCC avaient signalé avoir amorcé un processus de PNA (CCNUCC, 2022). Les PNA soumis par ces pays peuvent être consultés par le biais de la [centrale des PNA](#) (CCNUCC, 2023).

---

<sup>1</sup> Les directives techniques officielles du processus de PNA ont été établies par le Groupe d'experts des pays les moins avancés (2012). Elles décrivent quatre éléments (le travail préparatoire et la prise en compte des lacunes ; les éléments de la phase préparatoire ; les stratégies de mise en œuvre ; et la notification, le suivi et l'examen), qui comportent chacun quatre ou cinq étapes.

Figure 1. Étapes et facteurs habilitants du processus de PNA



Source : Réseau mondial de PNA, 2023.

## 2.2 Qu'est-ce que l'intégration verticale dans le processus de PNA ?

L'adaptation aux changements climatiques est un processus intrinsèquement spécifique au contexte qui nécessite une coordination entre les différents niveaux de gouvernance. Dans le contexte du processus de PNA, **l'intégration verticale renvoie à la création de liens intentionnels et stratégiques entre la planification, la mise en œuvre et le SEA aux niveaux national et infranational** (Dazé et al., 2016).

Les gouvernements nationaux dirigent et coordonnent le processus de PNA (Groupe d'experts des pays les moins avancés, 2012). Du niveau national à local, il est important de reconnaître le rôle clé des autorités infranationales pour passer de la planification à la mise en œuvre et ensuite au suivi des progrès grâce au SEA. Les mesures d'adaptation infranationales demeurent prioritaires pour les gouvernements nationaux et il s'agit d'un domaine qui nécessite du soutien pour la mise en œuvre efficace des PNA (Programme des Nations Unies pour le développement et al., 2023; Luna Rodríguez, 2023).

Les actrices et les acteurs infranationaux incluent tout un éventail de parties intéressées, y compris celles au niveau local ou communautaire. Cela peut inclure différentes divisions gouvernementales infranationales, selon le contexte du pays, qu'elles représentent un état, une région, une province, une municipalité ou un comté (Organisation de coopération et de développement économiques, 2022). Cela peut également inclure des organisations de la société civile (OSC) ou du secteur privé qui sont pertinentes au niveau infranational (Dale & Neufeldt, 2023). Un des principaux objectifs de l'intégration verticale est d'établir des mécanismes, ou d'améliorer ceux en place, pour assurer une coordination à plusieurs niveaux entre les entités gouvernementales nationales et infranationales (Hooghe & Marks, 2021).

L'intégration verticale est cruciale pour la mise en œuvre efficace et inclusive des PNA. De plus, intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans divers paliers de gouvernance est un des grands objectifs du processus de PNA (CCNUCC, 2011). Cela est aussi au cœur des efforts du Réseau mondial de PNA. Il ne s'agit pas d'une étape parmi celles du processus de PNA, mais plutôt d'un effort soutenu pour s'assurer que le processus de PNA reflète les réalités locales et qu'il permet l'adaptation au niveau infranational (Dazé et al., 2016).

### **Encadré 1. Glossaire des termes pertinents pour l'intégration verticale**

**Adaptation à base communautaire (ABC)** : Des pratiques d'adaptation à petite échelle et axées sur un lieu, qui sont habituellement propulsées par des efforts communautaires et impliquant activement des stratégies de développement et des praticien·nes du domaine, qui sont orientées sur la participation des communautés locales (Schipper et al., 2014).

**Décentralisation** : Un concept complexe à facettes multiples qui renvoie au transfert des pouvoirs et des responsabilités du gouvernement central à des organismes gouvernementaux semi-indépendants ou subordonnés, ou au secteur privé, et qui englobe tout un éventail de dimensions (Litvack & Seddon, 1999; Rondinelli et al., 1983). Voir l'annexe pour en savoir plus sur les diverses formes de décentralisation.

**Adaptation basée sur les écosystèmes (AbE)** : Des approches qui utilisent les services écosystémiques et la biodiversité comme composantes d'une stratégie complète visant à aider les gens à s'adapter aux impacts négatifs des changements climatiques (Convention sur la diversité biologique, 2009). L'AbE est une forme de solution fondée sur la nature.

**Égalité des genres** : L'égalité des droits, des responsabilités, des ressources et des opportunités pour les filles, les femmes, les garçons, les hommes et les personnes de

diverses identités de genre (CARE International, 2019; Centre de formation d'ONU Femmes, 2017). L'égalité des genres implique que la société accorde une même valeur aux similitudes et aux différences entre les personnes de genre différent, et à leur rôle dans la société (Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie du Sud, 2017).

**Gouvernance** : Cela renvoie aux règles, aux institutions et aux procédures qui dictent la façon dont une société attribue les pouvoirs, prend des décisions et assigne des responsabilités (Córdoba-Muñoz, 2019; Graham et al., 2003).

**Adaptation au niveau local (ANL)** : Une approche d'interventions et de mesures d'adaptation climatique dans le cadre de laquelle la prise de décisions inclut directement les actrices et les acteurs de niveaux administratifs inférieurs, comme les communautés locales, les organisations communautaires, les petites entreprises, les membres de la communauté, les groupes citoyens, les gouvernements locaux et les entités locales du secteur privé (International Centre for Climate Change and Development, 2023). Cette approche développe la pratique et la théorie de l'ABC (Vincent, 2023).

**Mécanismes de coordination à plusieurs niveaux** : Les règles, les règlements, les pratiques habituelles et les structures organisationnelles connexes qui facilitent la coordination entre les actrices et les acteurs de tous les niveaux. Ces mécanismes peuvent reposer sur les systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux que les pays ont déjà mis en place (par exemple, les autorités infranationales), sur de nouvelles institutions liées aux changements climatiques (par exemple, des mécanismes mandatés par la loi ou un décret), ou sur des processus de coordination ad hoc (par exemple, le processus de consultation à plusieurs niveaux du formulaire de PNA) (Luna Rodríguez, 2019, 2023; Réseau mondial de PNA, 2023).

**Gouvernance à plusieurs niveaux** : Cela renvoie à une description de la distribution verticale des pouvoirs à travers les différents niveaux de gouvernance et de la distribution horizontale entre plusieurs actrices et acteurs (Cairney, 2019). Dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques, ce type de gouvernance reconnaît de multiples niveaux de gouvernance (mondiale, internationale, nationale, infranationale et locale), ainsi que le rôle des gouvernements, de la société civile et des entreprises qui se penchent sur cet enjeu complexe (Ishtiaque & Vij, 2021; Persson, 2019).

**Inclusion sociale** : Un processus continu d'actions délibérées pour aborder les inégalités sociales en matière de pouvoirs et de privilèges (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2016; Université de la Colombie-Britannique, s.d.).

**Intégration verticale (pour l'adaptation aux changements climatiques)** : Le processus de création de liens intentionnels et stratégiques entre la planification, la mise en œuvre et le SEA aux niveaux national et infranational (Dazé et al., 2016).

# 3

## Points d'entrées de l'intégration verticale dans le processus de PNA

---

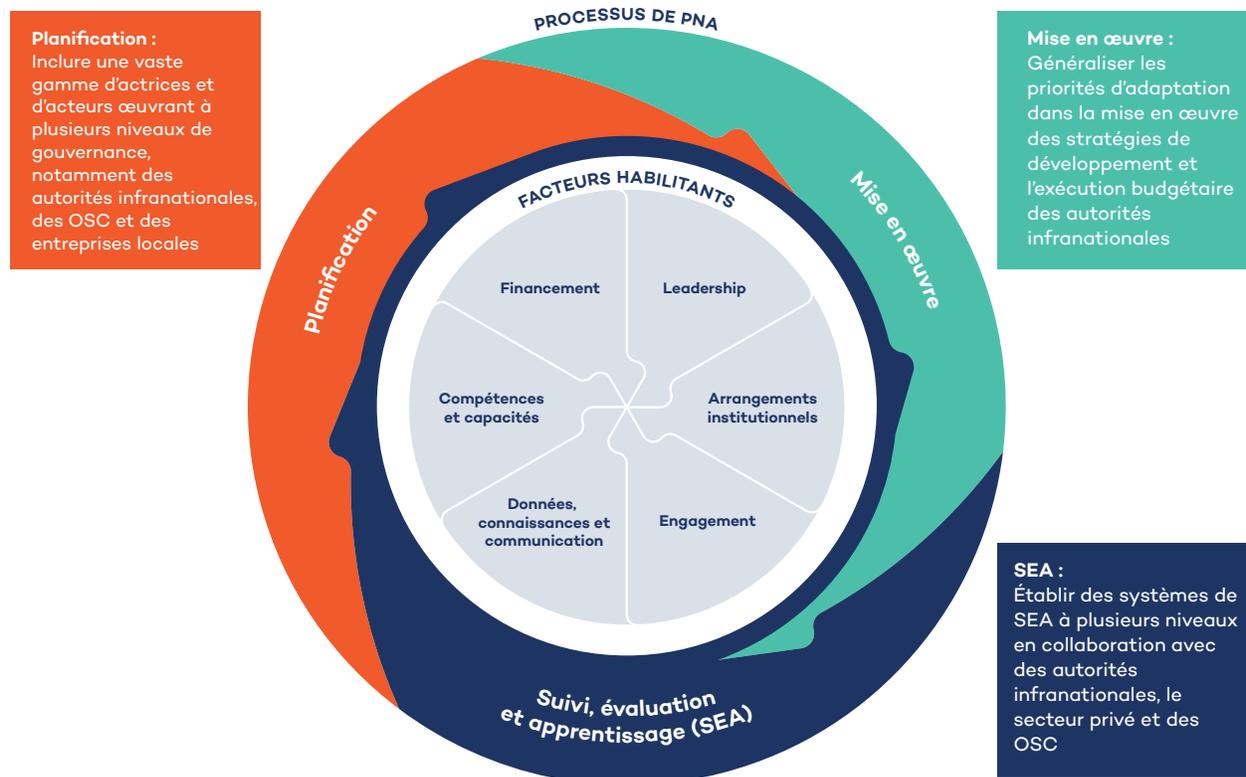
Les structures de gouvernance à plusieurs niveaux, qu'elles soient nouvelles ou déjà en place, peuvent fournir des points d'entrée pour faciliter l'intégration verticale dans le processus de PNA. Cette intégration est soutenue par une reconnaissance de la diversité des impacts et des vulnérabilités climatiques pour les communautés et les groupes marginalisés (comme les femmes, les peuples autochtones et les personnes migrantes). Elle l'est également par le rôle essentiel des actrices et des acteurs locaux et infranationaux dans l'avancement des mesures d'adaptation. Une intégration verticale réussie exige un engagement explicite de la part des actrices et des acteurs nationaux envers un processus de PNA inclusif et participatif, ainsi qu'un dialogue continu entre les différents niveaux de gouvernance tout au long des étapes de planification, de mise en œuvre et de SEA.

Le processus de PNA est un cycle itératif qui compte trois grandes étapes, comme l'illustre la figure 1 : la planification, la mise en œuvre et le SEA. Les facteurs habilitants incluent le leadership, les arrangements institutionnels, l'engagement, les données, les connaissances et la communication, les compétences et les capacités, et le financement pour les actrices et les acteurs à tous les niveaux. Ces grandes étapes et facteurs habilitants offrent des opportunités d'intégration verticale dans le processus de PNA :

- Durant l'étape de **planification**, les gouvernements nationaux peuvent inclure une vaste gamme d'actrices et d'acteurs de plusieurs niveaux de gouvernance. Des autorités infranationales, des OSC et des entreprises locales peuvent apporter un autre point de vue sur les besoins d'adaptation et les impacts climatiques. Une organisation à plusieurs niveaux durant la planification garantit aussi que la diversité locale et infranationale soit prise en considération au moment de fixer des priorités d'adaptation à l'échelle nationale et permet de développer ce qui se fait déjà sur le plan local. Elle crée en outre des opportunités d'intégrer la planification et le financement de l'adaptation au niveau infranational et dans la prise de décisions locale.
- Durant l'étape de **mise en œuvre**, il est crucial que les gouvernements nationaux assurent une coordination avec les autorités infranationales pour faire progresser les mesures d'adaptation. Cela offre aussi l'occasion de généraliser les priorités d'adaptation dans la mise en œuvre des stratégies de développement et l'exécution budgétaire des autorités infranationales. D'autres actrices ou acteurs infranationaux, comme le secteur privé ou des OSC œuvrant localement, peuvent jouer un rôle dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation considérées comme prioritaires dans le cadre du processus de PNA.

- L'établissement de **systèmes de SEA** à plusieurs niveaux exige une collaboration entre les gouvernements nationaux et les autorités infranationales, ainsi qu'avec le secteur privé et les OSC (Dale & Neufeldt, 2023). Une organisation à plusieurs niveaux facilite le suivi et le signalement des mesures infranationales et des progrès dans les systèmes nationaux de SEA. Cet apprentissage sur plusieurs niveaux s'inscrit dans la nature itérative du processus de PNA.

Figure 2. Points d'entrée de l'intégration verticale durant les étapes du PNA



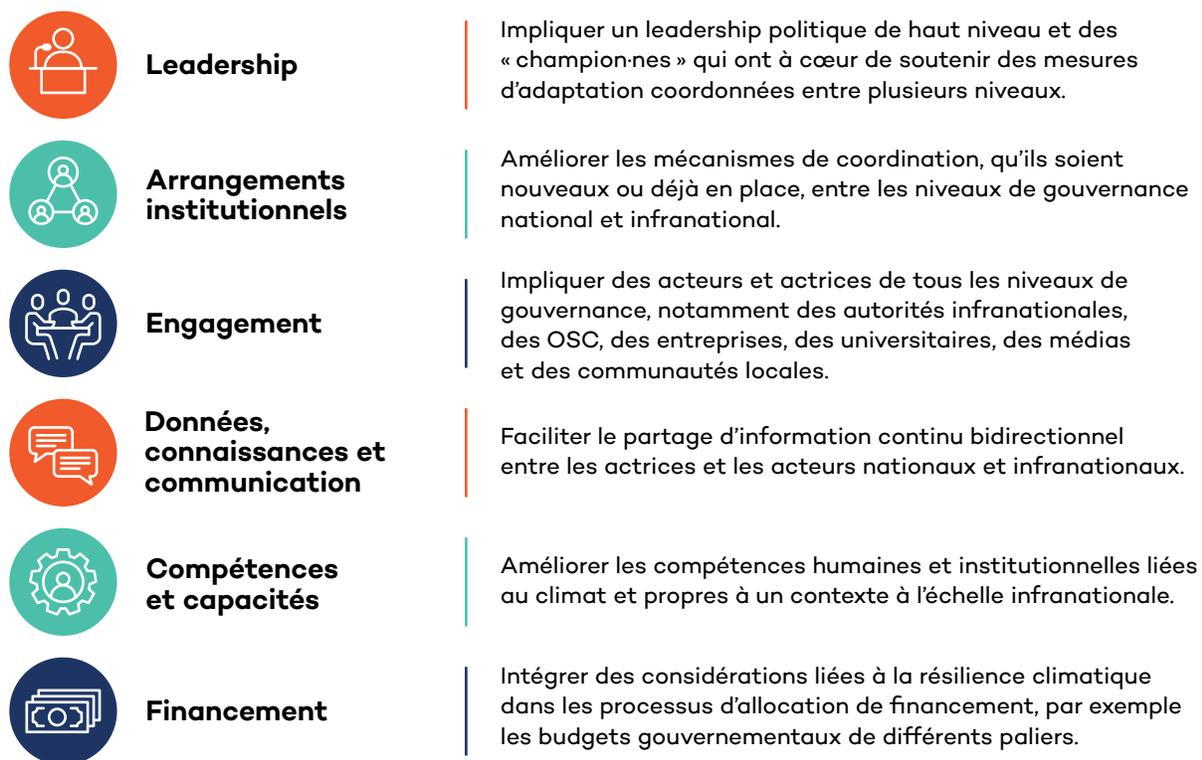
Source : Réseau mondial de PNA, 2023.

Le processus inclut aussi des points d'entrée par l'entremise des facteurs habilitants suivants ([Réseau mondial de PNA, 2023](#)) :

- **L'implication active d'un leadership politique de haut niveau** et de « champion·nes » qui ont à cœur de soutenir des mesures d'adaptation coordonnées entre plusieurs niveaux.
- **Des arrangements institutionnels** pour améliorer les mécanismes de coordination entre les niveaux de gouvernance national et infranational, et parmi les autorités infranationales.

- **L'engagement de divers acteurs et actrices** de tous les niveaux de gouvernance, notamment des autorités infranationales, des OSC, des entreprises, des universitaires, des médias et des communautés locales, pour faciliter leur participation et leur influence dans la prise de décisions d'adaptation (Crawford & Church, 2019; Ledwell et al., 2023; Morchain, 2021).
- **Des données, des connaissances et de la communication** pour faciliter le partage continu et bidirectionnel d'information entre les actrices et les acteurs nationaux et infranationaux, y compris l'information climatique infranationale (par exemple, des modèles climatiques réduits), et pour tenir compte de la science citoyenne et des savoirs locaux, traditionnels et autochtones tout au long du processus de PNA.
- **Le renforcement des compétences et des capacités** en améliorant les compétences humaines et institutionnelles liées au climat et propres à un contexte à l'échelle infranationale.
- **L'intégration de considérations liées à la résilience climatique dans les processus d'allocation de financement**, par exemple les budgets gouvernementaux de différents paliers, et dans les transferts fiscaux des autorités nationales aux autorités infranationales.

Figure 3. Points d'entrée de l'intégration verticale grâce à des facteurs habilitants



Source : Réseau mondial de PNA, 2023.

# 4

## Méthodologie

---

L'analyse visait à comprendre la façon dont les pays créent des liens stratégiques et intentionnels ou une intégration verticale dans les processus de PNA. On trouve ici un aperçu de la méthodologie qui a été utilisée pour faire cette analyse.

Les constats qui sont présentés à l'article 5 reposent sur l'examen de 45 documents de PNA multisectoriels qui avaient été soumis dans le cadre de la CCNUCC en date du 31 juillet 2023 et qui sont accessibles par le biais de la [centrale PNA](#)<sup>2</sup> de la CNUCC (CCNUCC, 2023). Les documents de PNA diffèrent sur le plan de la longueur, du format et du niveau de détails. Malgré cette variabilité, le PNA d'un pays constitue une bonne source d'information sur son contexte et ses priorités d'adaptation et donne une vue d'ensemble de ses efforts pour s'adapter aux changements climatiques. Les recommandations fournies reposent aussi sur des connaissances qui ont été acquises grâce au soutien offert aux pays par le Réseau mondial de PNA et sur des discussions avec des praticien·nes de l'adaptation, notamment lors d'un sommet d'apprentissage entre pairs sur l'intégration verticale qui s'est déroulé à Nairobi au Kenya en octobre 2023.

---

<sup>2</sup> Par souci de cohérence méthodologique, l'analyse n'a porté que sur les PNA multisectoriels et n'inclut donc pas le PNA de l'Uruguay, qui est propre à un secteur.

# 5

## Constats

---

Voici un sommaire des constats clés qui ont découlé de l'examen des éléments d'intégration verticale dans les documents de PNA.

### 5.1 Tous les PNA font référence à un-e ou plusieurs actrices et acteurs infranationaux qui ne font pas partie du gouvernement, mais qui sont pertinent-es pour l'intégration verticale dans le processus de PNA.

**Trois quarts des pays (78 %) font référence à des mesures pour que les OSC viennent éclairer le processus de PNA aux niveaux national et infranational.** Par exemple, au Kuwait, le processus de PNA est prévu de façon à adopter une approche participative pour permettre l'implication efficace à l'échelle locale, nationale et régionale d'organisations non gouvernementales et de populations locales, incluant des hommes et des femmes (Autorité publique sur l'environnement du Kuwait, 2019, p. 22). Les Tonga travaillent actuellement sur la mise en œuvre de leur deuxième PNA<sup>3</sup> et mettent en lumière un forum d'organisations non gouvernementales qui a été établi durant la mise en œuvre de leur premier PNA, celui-ci constituant une réalisation importante vers la création d'un cadre institutionnel d'adaptation efficace (gouvernement des Tonga, 2018, p. 20).

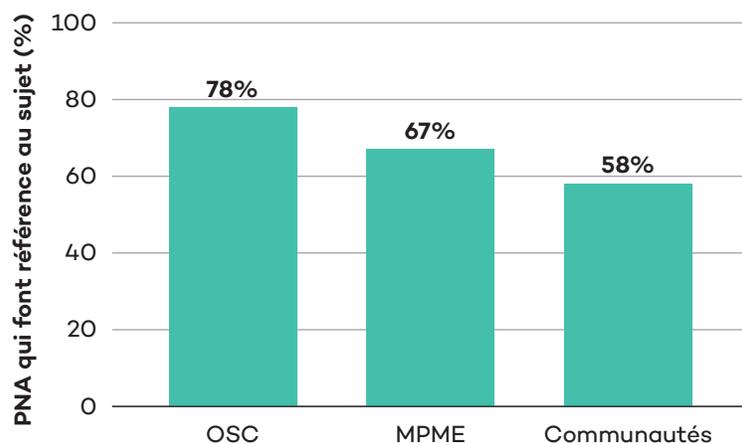
**Environ les deux tiers des PNA (67 %) font référence au secteur privé local et à des micro, petites ou moyennes entreprises (MPME).** Par exemple, le PNA de la Sierra Leone reconnaît la possibilité pour le secteur privé d'agir comme moteur pour habiliter les entrepreneuses et les entreprises dirigées par des femmes (gouvernement de la Sierra Leone, 2021, p. 61). Aussi, le PNA de la République démocratique du Congo souligne le rôle crucial du secteur privé dans le domaine de l'adaptation pour protéger les moyens de subsistance et la sécurité d'un vaste pourcentage de la population (ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République démocratique du Congo, 2021, p. 47).

---

<sup>3</sup> Le *Joint national action plan 2 on climate change and disaster risk management 2018 – 2028* agit comme le PNA des Tonga.

**Plus de la moitié des pays (58 %) font référence à l'implication des communautés locales dans le processus de PNA, tandis que la plupart d'entre eux (91 %) mentionnent les communautés de manière générale.** Le PNA de la Colombie précise qu'impliquer les communautés locales permet de développer leurs capacités et leur donne les moyens de se préparer et de réagir aux changements climatiques. Il indique également qu'il est indispensable d'accorder une plus grande place aux savoirs locaux dans la prise de décisions communautaire liée à l'identification, à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures d'adaptation climatique (Département national de planification de la Colombie, 2018, p. 57). Les femmes (49 %), les agricultrices et agriculteurs (40 %), les peuples autochtones (40 %), les jeunes (38 %), les personnes en situation de handicap (24 %) et les personnes qui pratiquent la pêche (16 %) sont d'autres actrices et acteurs mentionnés dans les PNA étudiés.

**Figure 4. Références à des actrices et des acteurs qui ne font pas partie du gouvernement, mais qui sont pertinent-es pour l'intégration verticale**



Source : Auteurs.

## 5.2 La plupart des pays prévoient un rôle pour les gouvernements infranationaux dans l'adaptation aux changements climatiques.

Tous les PNA étudiés sauf un mentionnent les gouvernements infranationaux, et la plupart des documents attribuent des rôles précis aux autorités infranationales. **Dans un grand nombre de PNA (76 %), ce rôle en est un de *planification*.**<sup>4</sup> Par exemple, au Costa Rica, le ministère de l'Environnement et de l'Énergie et ses partenaires travaillent avec plus de 20 municipalités pour concevoir des plans d'action climatique et intégrer l'adaptation dans les processus de planification du développement local (ministère de l'Environnement et de l'Énergie du

<sup>4</sup> Les mots-clés incluent «formulation» et «planification» pour les gouvernements infranationaux.

gouvernement du Costa Rica, 2022, p. 42). Au niveau du pays, de l'état, du payam (la deuxième division administrative la plus basse) et du boma (la division administrative la plus basse), le PNA du Soudan du Sud officialise les rôles et les responsabilités de la planification de l'adaptation climatique, notamment les responsabilités budgétaires et les pouvoirs qui doivent être clarifiés dans un amendement à la loi sur les gouvernements locaux (ministère de l'Environnement et des Forêts de la République du Soudan du Sud, 2021, p. 83). Le PNA du Timor-Leste veut fournir un soutien technique et financier aux comités de développement des suco (villages) afin qu'ils puissent effectuer une évaluation de la vulnérabilité climatique. Cette information pourra ensuite être consolidée pour orienter les priorités d'adaptation dans le processus de PNA (République démocratique du Timor-Leste, 2021).

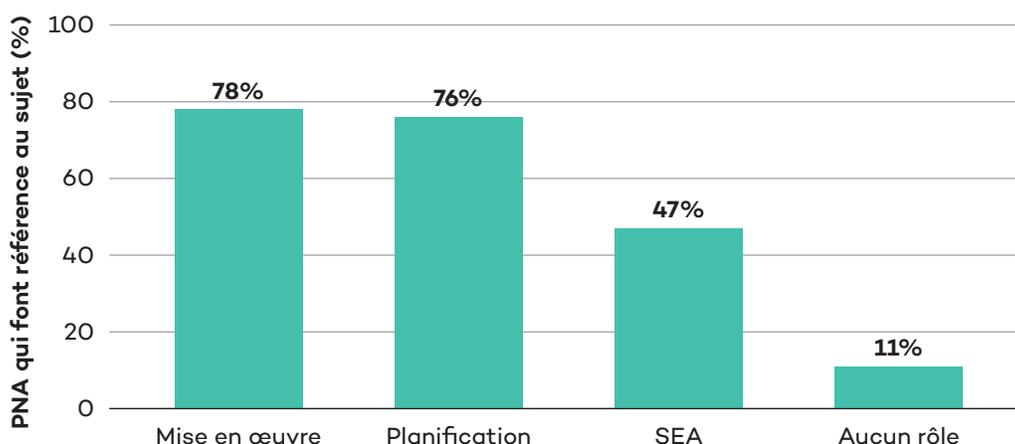
**La plupart des PNA (78 %) font référence à un rôle de *mise en œuvre* pour les gouvernements infranationaux.** Par exemple, les gouvernements infranationaux du Paraguay sont responsables de la planification des villes et de la mise en place de politiques locales pour assurer un avenir équitable, durable et résilient (ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République du Paraguay, 2022, p. 52). Aussi, le PNA du Soudan du Sud précise que les entités infranationales seront cruciales en matière de planification et de mise en œuvre. Il inclut une action prioritaire pour la mise sur pied d'un programme pilote de mesures d'adaptation dans trois états liés à des arrangements d'intégration verticale (ministère de l'Environnement et des Forêts de la République du Soudan du Sud, 2021, p. 83).

**Presque la moitié des PNA (47 %) mentionnent un rôle de SEA<sup>5</sup> pour les gouvernements infranationaux dans le processus de PNA.** Par exemple, le Népal souhaite créer et opérationnaliser un système de gestion des données climatiques et un centre de surveillance des programmes aux niveaux fédéral et provincial, et aussi développer la capacité des ministères provinciaux pour rendre compte de la mise en œuvre du PNA (gouvernement du Népal, 2021, p. 39). Le PNA du Cameroun propose la création d'un système de suivi et d'évaluation par les comités d'adaptation régionaux ou départementaux qui permettrait de rendre des comptes au gouverneur et au préfet (ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable de la République du Cameroun, 2015, p. 94). Enfin, certains PNA attribuent d'autres responsabilités aux gouvernements infranationaux, par exemple la collecte de données et d'information.

---

<sup>5</sup> Les mots-clés incluent «suivi», «rapport», «vérification», «apprentissage», l'abréviation «SRV» (ou «MRV» en anglais) pour suivi et vérification, et les abréviations «S&E» (ou «M&E» en anglais) et «SEA» (ou «MEL» en anglais) pour les gouvernements infranationaux.

Figure 5. Rôle attribué aux gouvernements infranationaux dans les documents de PNA



Source : Auteurs.

### 5.3 La majorité des PNA mentionnent des mécanismes de coordination entre les différents niveaux de gouvernance.

**De nombreux PNA (78 %) font référence à des mécanismes de coordination entre différents niveaux.** Certains pays se servent des arrangements institutionnels déjà en place pour assurer une coordination entre les différents niveaux de gouvernance. D'autres proposent plutôt la création de nouveaux arrangements institutionnels. Le PNA du Brésil précise le besoin d'encourager la coordination entre les trois paliers de gouvernement (fédéral, état, municipal) afin de faciliter la collaboration entre les états et les municipalités pour une gestion et une planification territoriales intégrées visant à réduire la vulnérabilité climatique. Le ministère responsable des villes agit comme point central de la stratégie dans le cadre du PNA (ministère de l'Environnement de la République fédérative du Brésil, 2016, p. 57 et 68). Un des objectifs stratégiques de la mise en œuvre du PNA au Niger est l'amélioration des synergies capables de faciliter l'intégration de l'adaptation dans la planification et l'élaboration de budgets sectorielles à plusieurs niveaux (national, infranational et local), et c'est le Conseil national de l'Environnement et du Développement durable qui agit comme le ministère coordonnateur (République du Niger, 2022, p. 138).

À Madagascar, les directions régionales et interrégionales de l'environnement et du développement durable agissent à titre de coordonnatrice régionale pour le ministère de l'Environnement et du Développement durable, et elles jouent un rôle dans le suivi de la mise en œuvre des stratégies et des mesures découlant des politiques ministérielles, comme le PNA (ministère de l'Environnement et du Développement durable de Madagascar, 2021, p. 25). Inversement, le Cap-Vert propose la création d'un nouvel institut ou agence climatique

qui collaborerait avec 22 municipalités et des plateformes locales de réduction des risques de catastrophes dans le cadre de la coordination locale du PNA (ministère de l’Agriculture et de l’Environnement du Cap-Vert, 2022, p. 88 et 89).

Certains PNA donnent des exemples de mécanismes de coordination qui impliquent des actrices et des acteurs non gouvernementaux au niveau infranational. À Sainte-Lucie, le comité national sur les changements climatiques agit comme mécanisme de coordination (gouvernement de Sainte-Lucie, 2018, p. 44) pour l’implication de plusieurs parties prenantes dans le processus de PNA et intègre des actrices et des acteurs non gouvernementaux (y compris des OSC, des hommes, des femmes, des groupes vulnérables et le secteur privé) dans des initiatives nationales d’adaptation (gouvernement de Sainte-Lucie, 2018, p. 45). Le groupe d’experts national sur les changements climatiques et la gestion des risques de catastrophes des Kiribati tente de son côté de veiller à ce que les initiatives d’adaptation soient alignées sur les objectifs de développement du pays. Le groupe inclut des ministères responsables, des partenaires de développement, des membres du secteur privé et des OSC, qui jouent tous un rôle distinct pour renforcer la coordination entre les différents niveaux et cibler les îles extérieures au niveau communautaire (gouvernement des Kiribati, 2019, p. 64 et 78).

## 5.4 Les PNA de nombreux pays mentionnent des mécanismes pour fournir du financement au niveau infranational.

**Presque les trois quarts des PNA (69 %) parlent du déboursement de fonds au niveau infranational.** Par exemple, le PNA de la Papouasie-Nouvelle-Guinée identifie plusieurs approches pour généraliser l’adaptation dans les budgets infranationaux afin de permettre des activités dans les provinces, les districts, les administrations locales et les quartiers, et d’ainsi travailler en parallèle avec les transferts financiers provenant de sources nationales ou internationales (Autorité sur les changements climatiques et le développement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, 2023, p. 55). Le PNA du Soudan parle d’exploiter les ressources disponibles dans les institutions de microfinance en vue d’accroître la résilience des communautés (ministère de l’Environnement, des Ressources naturelles et du Développement physique de la République du Soudan, 2016, p. 60).

### Encadré 2. Financement local pour une adaptation alignée sur le PNA du Bénin

Depuis 2014, le gouvernement du Bénin utilise la Local Climate Adaptive Living Facility du Fonds d’équipement des Nations Unies, un mécanisme qui a pour but d’aider les gouvernements locaux et infranationaux dans les pays en développement et les pays les moins avancés à avoir accès et à utiliser du financement climatique. Au cours des 10 dernières années, et en partenariat avec divers partenaires de développement, le Bénin a fait des progrès considérables dans sa planification nationale d’adaptation, notamment en établissant un fonds national pour l’environnement et les changements climatiques en 2017 et en publiant son premier PNA en 2022.

Les progrès du Bénin ont mené à un jalon important, soit une hausse des investissements dans l'ANL. En effet, en 2023, le Fonds vert pour le climat (FVC) a approuvé un projet de 9,9 millions USD du gouvernement du Bénin. Le fonds national pour l'environnement et les changements climatiques du pays agit comme entité agréée, et la Local Climate Adaptive Living Facility du Fonds d'équipement des Nations Unies fournit du soutien. Le projet vise à améliorer la gouvernance climatique et à renforcer l'accès local à du financement climatique dans les secteurs clés qui sont sensibles au climat et alignés sur les secteurs jugés prioritaires dans le PNA (Fonds vert pour le climat, 2023).

Plus de 35 pays élaborent ou utilisent de tels mécanismes pour financer l'adaptation locale aux changements climatiques, soit des subventions pour la résilience au climat axées sur la performance, en vue d'une intégration verticale dans les processus de PNA (Fonds d'équipement des Nations Unies, 2018).

## 5.5 Une part importante des PNA font référence aux plans d'adaptation infranationaux.

**De nombreux PNA (60 %) abordent les plans d'adaptation infranationaux.** En Arménie, les plans d'adaptation provinciaux (*marz*) fournissent les fondements de l'opérationnalisation de la planification d'adaptation dans la structure gouvernementale en place, aux côtés des plans d'adaptation sectoriels. Chaque plan d'adaptation provincial offre un aperçu de la réponse aux enjeux découlant des changements climatiques dans la région, ce qui aide aussi à prioriser les activités d'adaptation à travers le pays (gouvernement de la République d'Arménie, 2021, p. 15 et 16).

Les plans d'adaptation des comtés du Kenya encouragent les comtés à cerner des mesures prioritaires dans la liste de priorités nationale et à personnaliser les mesures choisies en fonction de leur contexte, en s'appuyant sur des évaluations du risque ou de la vulnérabilité (République du Kenya, 2016, p. 22). De plus, les gouvernements des comtés doivent intégrer des mesures et des interventions climatiques dans leurs plans de développement intégrés.

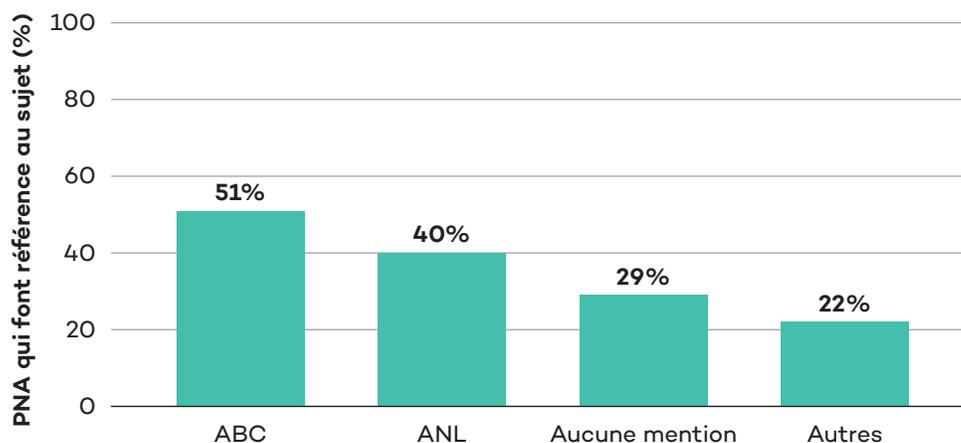
**Du financement de sources internationales est acheminé vers la création de plans d'adaptation locaux.** Au Paraguay, de tels plans ont été conçus dans 19 municipalités grâce à une contribution financière du FVC (ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République du Paraguay, 2022, p. 45). En Équateur, des analyses climatiques ont été réalisées et des stratégies provinciales ont été élaborées par le Consortium of Autonomous Provincial Governments of Ecuador, avec un appui financier de l'Union européenne. Ces activités avaient comme objectif d'encourager la création et la mise en œuvre par des gouvernements provinciaux autonomes de mesures et de politiques publiques se rapportant à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation (ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique du gouvernement de l'Équateur, 2023, p. 106).

## 5.6 Plusieurs pays reconnaissent les dimensions locales des mesures d'adaptation dans leur PNA.

**Environ la moitié des PNA (51 %) mentionnent explicitement le concept de l'ABC, tandis que certains pays (40 %) abordent l'ANL.** Par exemple, le PNA du Bangladesh intègre l'ABC en association avec des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales et des programmes de leadership pour les jeunes au niveau local (ministère de l'Environnement, des Forêts et des Changements climatiques du gouvernement de la République populaire du Bangladesh, 2022, p. 59). Il accorde aussi une priorité à l'autonomisation des institutions gouvernementales, des organisations communautaires, des femmes, des personnes en situation de handicap et des jeunes pour une ANL (ministère de l'Environnement, des Forêts et des Changements climatiques du gouvernement de la République populaire du Bangladesh, 2022, p. 71).

Au Pérou, le PNA combine des approches d'AbE et d'ABC du côté des bassins versants. L'objectif est d'augmenter la capacité de stockage, et de conserver et d'utiliser durablement des infrastructures naturelles dans le cadre d'approches d'AbE et d'ABC (ministère de l'Environnement du gouvernement du Pérou, 2021, p. 260). Il intègre également le concept de l'adaptation axée sur des pratiques et des savoirs ancestraux et traditionnels, qui accorde une valeur au savoir traditionnel des peuples autochtones, et met à profit leur vision pour un développement en harmonie avec la nature au moment d'imaginer des mesures climatiques, garantissant ainsi une répartition juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation d'un tel savoir (ministère de l'Environnement du gouvernement du Pérou, 2021, p. 24). Des programmes de résilience locaux, des solutions sociales communautaires et des interventions dans la communauté sont d'autres références aux dimensions locales qui ont été repérées dans les documents de PNA.

Figure 6. Références aux approches d'ABC et au niveau local



Source : Auteurs.

### Encadré 3. Nouveaux domaines d'alignement avec les cadres internationaux

#### **Un nombre important de PNA font référence à une coordination au-delà du niveau national.**

Beaucoup de pays (62 %) font référence à des liens entre le PNA et une coordination transfrontalière et régionale (au-delà du niveau national). Par exemple, sur le plan transfrontalier, le Niger mentionne le cadre institutionnel de l'Autorité du Bassin Niger et de la Commission du Bassin du Lac Tchad comme des parties intéressées dans le processus de PNA pour une coordination transfrontalière intégrée et concertée des mesures d'adaptation climatique dans ces régions (République du Niger, 2022, p. 46). Aussi, le PNA du Brésil tente de faire avancer la coopération régionale sud-américaine en ce qui a trait aux plans et aux stratégies d'adaptation dans le but d'encourager le partage des meilleures pratiques, le développement du savoir régional et l'identification et le traitement des impacts directs et indirects des changements climatiques transfrontaliers (ministère de l'Environnement de la République fédérative du Brésil, 2016, p. 19).

De manière similaire, l'Afrique du Sud précise que le Climate change strategy and action plan de la Southern African Development Community met en évidence le besoin d'améliorer la réponse aux changements climatiques sur le continent africain : « Le plan d'action a pour but de coordonner la réponse nationale et régionale aux changements climatiques en Afrique, et de mettre les stratégies, les politiques et les protocoles de l'organisation à l'épreuve du climat » (République d'Afrique du Sud, 2021, p. 15 – traduction libre). Ces approches pourraient nécessiter la collaboration des équipes de PNA pour intégrer des considérations transfrontalières et régionales (au-delà du niveau national) dans l'analyse des risques climatiques nationaux et la mise en œuvre coordonnée des mesures d'adaptation. La coordination et la collaboration transfrontalières ont récemment été le sujet d'une note d'orientation du Réseau mondial de PNA et devraient être encouragées et soutenues pour aider à aborder et à gérer les risques climatiques (Terton et al., 2023).

Ces exemples mettent en lumière la nouvelle demande pour une coordination allant au-delà du niveau national dans le domaine de l'adaptation, et ce, en vue d'un alignement avec l'Accord de Paris, son processus de Bilan mondial et l'Objectif mondial d'adaptation qu'il a mis de l'avant (Persson, 2019; Qi, 2022).

# 6

## Recommandations

---

Les recommandations qui suivent illustrent la façon dont différents acteurs et actrices qui dirigent ou appuient le processus de PNA peuvent tirer profit des constats présentés plus haut pour faire avancer l'intégration verticale dans le processus de PNA.

### Recommandations pour les équipes gouvernementales de PNA

Les équipes gouvernementales qui dirigent le processus de PNA devraient prendre les mesures suivantes :

1. **Renforcer les arrangements institutionnels et les mécanismes de coordination entre les différents niveaux.** Il faut améliorer les mécanismes de coordination, qu'ils soient déjà en place, nouveaux ou *ad hoc*, entre les niveaux national et infranational, et parmi les actrices et les acteurs infranationaux. Les gouvernements nationaux devraient permettre aux gouvernements infranationaux de prendre des décisions d'adaptation, tout en leur fournissant les ressources techniques, humaines et financières requises pour concrétiser ces décisions.
2. **Établir des systèmes en vue de fournir des flux financiers (y compris budgétaires) aux actrices et aux acteurs infranationaux pour l'adaptation aux changements climatiques.** Le manque de financement stable et fiable au niveau infranational est l'un des principaux obstacles qui a été cerné dans la littérature et dans la pratique (Omari-Motsumi et al., 2019; Tall et al., 2021). Il importe de documenter et de soutenir l'expérience des pays alors qu'ils s'efforcent de créer leurs propres mécanismes pour fournir du financement d'adaptation au niveau infranational, et ce, afin de garantir la durabilité et la reproduction de ces mécanismes.
3. **Impliquer des actrices et des acteurs infranationaux ne faisant pas partie du gouvernement et représentant des OSC, de petites entreprises et des communautés locales, ainsi que d'autres parties dans le processus de PNA.** Plusieurs actrices et acteurs extérieurs aux autorités nationales doivent s'impliquer dans le processus de PNA pour que celui-ci soit une réussite (Ledwell et al., 2023). D'un côté, les OSC infranationales jouent un rôle clé pour accroître l'ampleur d'une adaptation efficace et inclusive. Par exemple, des organisations nationales, infranationales ou communautaires peuvent donner une voix aux groupes qui subissent les impacts des changements climatiques de manière disproportionnée, comme les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes migrantes. Ces organisations-cadres peuvent en effet donner la parole à des voix locales qu'il serait difficile pour les

gouvernements nationaux d'entendre autrement. D'un autre côté, les petites entreprises et les producteurs et les productrices à petite échelle du secteur privé emploient de nombreuses personnes dans les économies émergentes (Crawford & Church, 2019). Il est donc indispensable de bien les impliquer dans le processus de PNA pour garantir des emplois, puisqu'un grand nombre de ces personnes œuvrent dans des secteurs qui dépendent du climat, comme l'agriculture (Dougherty-Choux et al., 2016).

## Recommandations pour les gouvernements infranationaux

Les gouvernements infranationaux qui cherchent à faire avancer l'intégration verticale dans le processus de PNA de leur pays devraient prendre les mesures suivantes :

- 1. Prioriser le renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour passer de la planification à la mise en œuvre des mesures d'adaptation.** Les gouvernements infranationaux devraient chercher à participer activement au processus de PNA dirigé par le gouvernement national et tenter de trouver du soutien institutionnel, technique et financier pour renforcer leurs capacités de manière soutenue. L'adaptation aux changements climatiques est une activité qui exige beaucoup de savoir. C'est pourquoi analyser les besoins et concevoir des programmes de renforcement des capacités pourront aider à améliorer les capacités humaines et institutionnelles des gouvernements infranationaux. Voici les domaines critiques dans lesquels il faut renforcer les capacités techniques : 1) l'intégration de l'adaptation dans la planification et l'élaboration de budgets d'adaptation ; et 2) l'avancement des projets d'adaptation, y compris l'accès aux ressources financières, ainsi que leur gestion et utilisation, pour des mesures d'adaptation aux niveaux local et infranational (Comité de Paris sur le renforcement des capacités, 2022 ; CCNUCC, 2022).
- 2. Exiger le développement des capacités dans les systèmes de SEA afin de suivre, d'évaluer et de faire des rapports sur les mesures d'adaptation aux niveaux national et infranational.** Lorsque le processus de PNA passe de la planification à la mise en œuvre des mesures, les systèmes de SEA deviennent essentiels pour fournir une approche structurée permettant de suivre les progrès, d'évaluer les résultats et de saisir les apprentissages, et ainsi de comprendre si les stratégies d'adaptation atteignent leurs objectifs et, si oui, comment (Beauchamp, 2023). Les autorités infranationales bénéficieront de la mise en place de systèmes de SEA qui viendront éclairer l'utilisation de ressources limitées et permettre de suivre les progrès (Dale & Neufeldt, 2023).

## Recommandations pour les partenaires de développement

Les partenaires de développement qui fournissent un soutien technique aux processus de PNA devraient prendre les mesures suivantes :

- 1. Documenter et partager les meilleures pratiques sur la coordination à plusieurs niveaux dans les systèmes de gouvernance dans le processus de PNA.** En tant qu'activité transversale, la documentation et le partage des leçons apprises relativement à l'amélioration de la coordination entre les différents niveaux de gouvernance pourront

améliorer l'intégration verticale dans le processus de PNA. Vu la diversité des systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux dans les différents pays (qui vont des systèmes fédéraux à hybrides, en passant par les systèmes unitaires), l'identification des meilleures pratiques pour une gouvernance à plusieurs niveaux dans une variété de systèmes pourra servir d'inspiration pour d'autres pays aux prises avec des enjeux d'intégration verticale semblables.

2. **Faciliter l'amélioration des systèmes de données et d'information à tous les niveaux pour un SEA exhaustif du processus de PNA.** En collaboration avec les gouvernements nationaux, les partenaires de développement devraient se pencher sur ce nouveau domaine de soutien de l'intégration verticale. Alors que les pays assurent une coordination entre les systèmes de SEA aux niveaux national et infranational, plusieurs d'entre eux manifestent de plus en plus l'intérêt d'obtenir un soutien du Réseau mondial de PNA pour mettre en place des systèmes de SEA à plusieurs niveaux. La capacité d'intégrer verticalement le SEA dans les différents niveaux de gouvernance est essentielle pour orienter les initiatives de SEA mondiales et leur soumettre des rapports. Ces initiatives incluent l'Objectif mondial d'adaptation et le bilan mondial de la CCNUCC, mais aussi les Conventions de Rio (c'est-à-dire la Convention sur la diversité biologique et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification), le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et les Objectifs de développement durable.

## Recommandations pour les organismes de financement

Les organismes de financement qui souhaitent appuyer l'intégration verticale devraient prendre les mesures suivantes :

1. **Fournir du financement pour l'intégration verticale en vue de faire avancer la mise en œuvre du processus de PNA.** Le processus d'intégration verticale exige un soutien constant afin que les mécanismes et les arrangements institutionnels à plusieurs niveaux puissent être mis en place pour garantir l'efficacité des mesures d'adaptation aux niveaux local et infranational. Un PNA mieux intégré verticalement représente un processus bidirectionnel capable de jouer un rôle dans la mise en œuvre des priorités du PNA à l'échelle infranationale. Il pourra de plus faire entendre la voix d'actrices et d'acteurs locaux et infranationaux, comme les femmes, les jeunes, les petits producteurs et productrices et les communautés locales, ce qui donnera lieu à un processus d'adaptation plus juste et équitable (Morchain, 2021).
2. **Fournir du financement stratégique, souple et prévisible pour le renforcement des capacités à long terme des gouvernements nationaux et infranationaux afin de permettre l'intégration verticale dans le processus de PNA.** Appuyer les capacités humaines et institutionnelles des autorités nationales et infranationales a été identifié comme une composante clé du processus de PNA (Groupe d'experts des pays les moins avancés, 2012; Dazé et al., 2016). Les écarts en matière de capacités

des gouvernements infranationaux découlent de compétences et de connaissances institutionnelles, techniques et financières limitées (Banque asiatique de développement, 2023). Ces derniers bénéficieraient d'un soutien financier pour renforcer le savoir technique sur la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation – par exemple, comment évaluer le risque climatique; comment avoir accès à l'information sur le climat et aux systèmes d'avertissement précoce et, ensuite, comment interpréter les données; comment communiquer le risque climatique aux actrices et aux acteurs locaux de manière inclusive et sensible au genre; et comment trouver du financement d'adaptation auprès de sources variées, y compris les fonds internationaux, les budgets national et infranational, et le secteur privé.

## Recommandation pour les organismes de la CCNUCC

Les organismes constitués en vertu de la CCNUCC devraient prendre les mesures suivantes :

- 1. Fournir une orientation technique ainsi que de la formation sur la façon de créer et de maintenir les capacités humaines, institutionnelles et techniques des gouvernements infranationaux pour la mise en œuvre des PNA.** Le roulement de personnel représente un défi important pour le renforcement des capacités au niveau infranational. Il influe sur le maintien des compétences et des habiletés personnelles et institutionnelles au fil du temps. La CCNUCC peut, par le biais des différents organismes qui travaillent sur les questions d'adaptation (par exemple, le Groupe d'experts des pays les moins avancés, le Comité d'adaptation et le Comité de Paris sur le renforcement des capacités), soutenir l'évaluation des besoins en matière de capacités et les processus de formation connexes (Comité de Paris sur le renforcement des capacités, 2022), et faciliter des stratégies de rétention pour le personnel technique dans le but de maintenir les capacités des autorités infranationales dans divers systèmes de gouvernance.

# Références

- Autorité publique sur l'environnement du Kuwait. (2019). *Kuwait national adaptation plan 2019 – 2030: Enhanced climate resilience to improve community livelihood and achieve sustainability*. <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/Kuwait%20National%20Adaptation%20Plan%202019-2030.pdf>
- Autorité sur les changements climatiques et le développement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. (2023). *Papua New Guinea national adaptation plan*. <https://CCNUCC.int/sites/default/files/resource/NAP-PNG-Finale-2023.pdf>
- Banque asiatique de développement. (2023). *How subnational governments can strengthen resilience to climate change* (exposé de politique). Development Asia. <https://development.asia/policy-brief/how-subnational-governments-can-strengthen-resilience-climate-change>
- Beauchamp, É. (2023). *Visualiser le suivi, l'évaluation et l'apprentissage dans les processus nationaux de planification de l'adaptation*. Réseau mondial de PNA. <https://fr.napglobalnetwork.org/2023/09/visualizing-mel-in-nap-processes/>
- Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie du Sud. (2017). *Gender equality. Glossary of key terms and concepts*. <https://www.unicef.org/rosa/media/1761/file/Gender>
- Cairney, P. (2019). Multi-level governance and multi-centric policymaking. Dans *Understanding public policy: Theories and issues* (2e édition) (pp. 154 – 174). Red Globe Press. <https://paulcairney.files.wordpress.com/2019/03/chapter-8-mlg-2nd-ed-upp-9.3.18.pdf>
- CARE International. (2019). *Gender equality and women's voice: Guidance note*. [https://www.insights.careinternational.org.uk/images/in-practice/GEWV/GEWV\\_guidance-note\\_english\\_2019.pdf](https://www.insights.careinternational.org.uk/images/in-practice/GEWV/GEWV_guidance-note_english_2019.pdf)
- Centre de Formation d'ONU Femmes. (2017). *Glossaire d'égalité de sexes*. <https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=151&mode=letter&lang=fr>
- Church, C., & Hammill, A. (2019). *Defining adaptation – and distinguishing it from other development investments*. Institut international du développement durable. [https://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2019/05/IISD\\_Defining-Adaptation\\_05.2019.pdf](https://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2019/05/IISD_Defining-Adaptation_05.2019.pdf)
- Comité de Paris sur le renforcement des capacités. (2022). *Guide PCCB pour évaluer les lacunes et les besoins en matière de renforcement des capacités pour mettre en œuvre l'Accord de Paris*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Toolkit%20FR\\_Final.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Toolkit%20FR_Final.pdf)
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2011). *Plans nationaux d'adaptation (Décision 5/CP.17)*. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/2011/cop17/fr/09a01f.pdf>

- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2015). *Accord de Paris*. [https://unfccc.int/sites/default/files/french\\_paris\\_agreement.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf)
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2022). *Accelerating adaptation in the world's least developed countries*. <https://unfccc.int/news/accelerating-adaptation-in-the-world-s-least-developed-countries>
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2023). *NAP central*. <https://napcentral.org/submitted-naps>
- Convention sur la diversité biologique. (2009). *Connecting biodiversity and climate change mitigation and adaptation: Key messages from the report of the Second Ad Hoc Technical Expert Group on Biodiversity and Climate Change* (série technique no 41). Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. <https://www.cbd.int/doc/publications/ahteg-brochure-en.pdf>
- Córdoba-Muñoz, R. (2019). Adjustment. Dans A. Iza (Ed.), *Governance for ecosystem-based adaptation* (document de politique environnementale no 89 de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de Ressources naturelles), (pp. 1–23). International Union for the Conservation of Nature Environmental Law Centre. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/EPLP-089-En.pdf>
- Crawford, A., & Church, C. (2019). *Impliquer le secteur privé dans les processus nationaux de planification de l'adaptation*. Institut international du développement durable. <https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2019/04/napgn-fr-2019-engaging-the-private-sector-in-national-adaptation-planning-processes.pdf>
- Dale, T. W., & Neufeldt, H. (2023). *Tracking progress on the ground: Guidance and good practices for integrating subnational and non-state actors into M&E systems for national climate change adaptation policies*. Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Centre climatique de Copenhague et Initiative pour la transparence de l'action climatique. <https://climateactiontransparency.org/wp-content/uploads/2023/05/Integrating-subnational-and-non-state-actors-into-systems-for-monitoring-and-evaluating-national-climate-change-adaptation-policy-A-guidance-note.pdf>
- Dazé, A., Price-Kelly, H., & Rass, N. (2016). *L'intégration verticale dans les processus d'élaboration de plans nationaux d'adaptation (PNA) : Une note d'orientation pour lier l'adaptation aux niveaux national et infranational*. Réseau mondial de PNA et Institut international du développement durable. [https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2016/11/1\\_integracion\\_verticale\\_dans\\_les\\_processus\\_d\\_elaboration\\_de\\_plans\\_nationaux\\_d\\_adaptation.pdf](https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2016/11/1_integracion_verticale_dans_les_processus_d_elaboration_de_plans_nationaux_d_adaptation.pdf)
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. (2016). Identifying social inclusion and exclusion. Dans *Leaving no one behind : The imperative of inclusive development. Report on the World Social Situation 2016* (pp. 17–31). <https://doi.org/10.18356/5890648c-en>

- Département national de planification de la Colombie. (2018). *Plan nacional de adaptación al cambio climático: Reduciendo los impactos del clima en el desarrollo de Colombia [Plan national d'adaptation au changement climatique : Réduire les impacts du climat sur le développement de la Colombie]*. <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/Colombia%20NAP%20Spanish.pdf>
- Dougherty-Choux, L., Terpstra, P., Kurukulasuriya, P., & Kammila, S. (2016). *Adapting from the ground up: Enabling small businesses in developing countries to adapt to climate change*. World Resources Institute et Programme de développement des Nations Unies. <https://www.undp.org/publications/adapting-ground-enabling-small-businesses-developing-countries-adapt-climate-change>
- Fonds d'équipement des Nations Unies. (2018). *Financing local adaptation to climate change: Experiences with performance-based climate resilience grants*. [www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Supplements/Financing local adaptation to climate change UNCDF.pdf](http://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Supplements/Financing%20local%20adaptation%20to%20climate%20change%20UNCDF.pdf)
- Fonds vert pour le climat. (2023). *Consideration of funding proposals – Addendum III. Funding proposal package for SAP032*. <https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gcf-b37-02-add03-funding-proposal-package-sap032.pdf>
- Gouvernement de la République d'Arménie. (2021). *National adaptation plan: National adaptation program of adaptation to climate change and the list of measures for 2021 – 2025*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP\\_Armenia.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP_Armenia.pdf)
- Gouvernement de la Sierra Leone. (2021). *National adaptation plan*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/SierraLeone\\_iNAP\\_Final.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/SierraLeone_iNAP_Final.pdf)
- Gouvernement de Sainte-Lucie. (2018). *Saint Lucia's national adaptation plan (NAP): 2018 – 2028*. <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/SLU-NAP-May-2018.pdf>
- Gouvernement des Kiribati. (2019). *Kiribati joint implementation plan for climate change and disaster risk management (KJIP) 2019 – 2028*. <http://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2019/09/Kiribati-Joint-Implementation-Plan-for-Climate-Change-and-Disaster-Risk-Management-2019-2028.pdf>
- gouvernement des Tonga. (2018). *Joint national action plan 2 on climate change and disaster risk management 2018 – 2028*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/JNAP2\\_Final-2018-2028.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/JNAP2_Final-2018-2028.pdf)
- Gouvernement du Népal. (2021). *National Adaptation Plan (NAP) 2021 – 2050: Summary for policymakers*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP\\_Nepal\\_Summary\\_for\\_Policy\\_Makers.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP_Nepal_Summary_for_Policy_Makers.pdf)
- Graham, J., Amos, B., & Plumptre, T. (2003). *Governance principles for protected areas in the 21st century* (préparé pour le cinquième Congrès mondial sur les parcs en 2003, Durban, Afrique du Sud). Institut sur la gouvernance, Parcs Canada et Agence canadienne de développement international. [https://www.files.ethz.ch/isn/122197/pa\\_governance2.pdf](https://www.files.ethz.ch/isn/122197/pa_governance2.pdf)

- Groupe d'experts des pays les moins avancés. (2012). *Plans nationaux d'adaptation : Directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation*. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP\\_technical\\_guidelines\\_FR.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP_technical_guidelines_FR.pdf)
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2014). *Climate change 2014 – Impacts, adaptation and vulnerability: Part A : Global and sectoral aspects* (contribution du Groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781107415379>
- Hammill, A., Dekens, J., & Dazé, A. (2020). *Le processus des plans nationaux d'adaptation (PNA) : Questions fréquentes*. Réseau mondial de PNA. <https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2020/07/napgn-fr-2020-Processus-PNA-Questions-Fr%C3%A9quentes.pdf>
- Hooghe, L., & Marks, G. (2021). Multilevel governance and the coordination dilemma. Dans A. Benz et al. (Eds.), *A research agenda for multilevel governance* (pp. 19 – 36). Edward Elgar Publishing. [https://garymarks.web.unc.edu/wp-content/uploads/sites/13018/2023/01/2021\\_Hooghe-and-Marks\\_-Multilevel-Governance-and-the-Coordination-Dilemma.pdf](https://garymarks.web.unc.edu/wp-content/uploads/sites/13018/2023/01/2021_Hooghe-and-Marks_-Multilevel-Governance-and-the-Coordination-Dilemma.pdf)
- International Centre for Climate Change and Development. (2023). *Locally led adaptation*. [https://www.icccad.net/wp-content/uploads/2022/07/ICCCAD-LLA-Flyer\\_compressed.pdf](https://www.icccad.net/wp-content/uploads/2022/07/ICCCAD-LLA-Flyer_compressed.pdf)
- Ishtiaque, A., & Vij, S. (2021). Multilevel governance in climate change adaptation: Conceptual clarification and outlook. Dans F. Ali (Ed.), *Climate change and extreme events* (pp. 171 – 185). Elsevier. [https://www.academia.edu/45568751/Multilevel\\_governance\\_in\\_climate\\_change\\_adaptation\\_Conceptual\\_clarification\\_and\\_future\\_outlook](https://www.academia.edu/45568751/Multilevel_governance_in_climate_change_adaptation_Conceptual_clarification_and_future_outlook)
- Ledwell, C., Ray, D. B., Hameed, N., & Sawas, A. (2023). *Engagement du public sur l'adaptation au changement climatique : Une séance d'information pour les équipes du plan national d'adaptation des pays en développement* (rapport du Réseau mondial de PNA et de Climate Outreach). Institut international du développement durable et Secrétariat du Réseau mondial de PNA. <https://fr.napglobalnetwork.org/resource/public-engagement-on-climate-change-adaptation/>
- Litvack, J., & Seddon, J. (Ed.) (1999). *Decentralization briefing notes* (document de travail). Institut de la Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/873631468739470623/pdf/multi-page.pdf>
- Luna Rodríguez, M. (2019). Institutions. Dans A. Iza (Ed.), *Governance for ecosystem-based adaptation* (document no 89 de l'International Union for Conservation of Nature Environmental Policy and Law, (pp. 85 – 111). Centre pour la loi environnementale de l'Union internationale pour la conservation de la nature. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/EPLP-089-En.pdf>
- Luna Rodríguez, M. (2023). *Trois défis dans le processus d'adaptation qui sont des opportunités d'intégration verticale*. Réseau mondial de PNA. <https://fr.napglobalnetwork.org/2023/03/three-challenges-adaptation-opportunities-vertical-integration/>

- Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement du Cap-Vert. (2022). *National adaptation plan of Cabo Verde*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP\\_Cabo%20Verde\\_EN.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP_Cabo%20Verde_EN.pdf)
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable de la République du Cameroun. (2015). *Plan national d'adaptation aux changements climatiques du Cameroun*. [https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/PNACC\\_Cameroun\\_VF\\_Valid%c3%a9e\\_24062015%20-%20FINAL.pdf](https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/PNACC_Cameroun_VF_Valid%c3%a9e_24062015%20-%20FINAL.pdf)
- Ministère de l'Environnement de la République fédérative du Brésil. (2016). *National adaptation plan to climate change. Volume 1 : General strategy*. <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/Brazil%20NAP%20English.pdf>
- Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique du gouvernement de l'Équateur. (2023). *Plan nacional de adaptación al cambio climático del Ecuador (2023 – 2027) [Plan national d'adaptation au changement climatique de l'Équateur]*. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PLAN-NACIONAL-DE-ADAPTACION-2.pdf>
- Ministère de l'Environnement, des Forêts et des Changements climatiques du gouvernement de la République populaire du Bangladesh. (2022). *National adaptation plan of Bangladesh (2023 – 2050)*. <https://www.undp.org/bangladesh/publications/national-adaptation-plan-bangladesh-2023-2050>
- Ministère de l'Environnement, des Ressources naturelles et du Développement physique de la République du Soudan. (2016). *National adaptation plan. Conseil supérieur de l'environnement et des ressources naturelles*. <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents%20NAP/National%20Reports/Sudan%20NAP.pdf>
- Ministère de l'Environnement du gouvernement du Pérou. (2021). *Plan nacional de adaptación al cambio climático del Perú: un insumo para la actualización de la estrategia nacional ante el cambio climático [Plan national d'adaptation au changement climatique du Pérou : Une contribution à la mise à jour de la stratégie nationale de lutte contre le changement climatique]*. [https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/Per%c3%ba\\_NAP\\_Spanish.pdf.pdf](https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/Per%c3%ba_NAP_Spanish.pdf.pdf)
- Ministère de l'Environnement et de l'Énergie du gouvernement du Costa Rica. (2022). *Plan nacional de adaptación al cambio climático 2022 – 2026*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP\\_Documento-2022-2026\\_Costa-Rica.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP_Documento-2022-2026_Costa-Rica.pdf)
- Ministère de l'Environnement et des Forêts de la République du Soudan du Sud. (2021). *First national adaptation plan for climate change*. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/South-Sudan-First-NAP%20.pdf>
- Ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République démocratique du Congo. (2021). *Plan national d'adaptation aux changements climatiques (2022 – 2026)*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/DRC-NAP\\_FRENCH.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/DRC-NAP_FRENCH.pdf)
- Ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République du Paraguay. (2022). *Plan nacional de adaptación al cambio climático [Plan national d'adaptation au changement climatique]*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP2\\_PARAGUAY-July2022.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP2_PARAGUAY-July2022.pdf)

- Ministère de l'Environnement et du Développement durable de Madagascar. (2021). *Plan national d'adaptation au changement climatique (PNA) Madagascar*. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNA-Madagascar.pdf>
- Morchain, D. (2021). *Progrès et défis dans la réalisation de l'intégration verticale dans les processus d'adaptation (note d'information)*. Réseau mondial de PNA. <https://fr.napglobalnetwork.org/resource/achieving-vertical-integration-in-adaptation-processes/>
- Omari-Motsumi, K., Barnett, M., & Schalatek, L. (2019). *Broken connections and systemic barriers: Overcoming the challenge of the “missing middle” in adaptation finance* (document de référence de la Global Commission on Adaptation). <https://gca.org/wp-content/uploads/2020/12/Missing-Middle-Adaptation-Finance-Background-Paper.pdf>
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2022). *Regional governance in OECD countries: Trends, typology and tools*. <https://doi.org/10.1787/4d7c6483-en>
- Persson, Å. (2019). Global adaptation governance: An emerging but contested domain. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, 10(6), e618. <https://doi.org/10.1002/wcc.618>
- Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement, & Réseau mondial de PNA. (2023). *NAP Expo 2023 : What we heard on scaling up implementation of national adaptation plans*. <https://www.unep.org/gan/news/blogpost/nap-expo-2023-what-we-heard-scaling-implementation-national-adaptation-plans>
- Qi, J. (2022). *Introduction à l'adaptation dans le Bilan mondial : Évaluer les progrès collectifs accomplis en matière d'adaptation au niveau international* (note d'information du Réseau mondial de PNA). Institut international du développement durable. <https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2022/05/napgn-fr-2022-note-information-adaptation-bilan-mondial.pdf>
- République d'Afrique du Sud. (2021). *National climate change adaptation strategy*. [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/South-Africa\\_NAP.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/South-Africa_NAP.pdf)
- République démocratique du Timor-Leste. (2021). *Timor-Leste's national adaptation plan: Addressing climate risks and building climate resilience*. Secrétariat d'État pour l'Environnement, ministre coordonnateur des affaires économiques. <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents/Parties/Timor%20Leste%20NAP.pdf>
- République du Kenya. (2016). *Kenya national adaptation plan 2015 – 2030: Enhanced climate resilience towards the attainment of Vision 2030 and beyond*. [https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents%20NAP/Kenya\\_NAP\\_Final.pdf](https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Documents%20NAP/Kenya_NAP_Final.pdf)
- République du Niger. (2022). *Plan national d'adaptation aux changements climatiques*. Cabinet du premier ministre, Secrétariat exclusif du Conseil National de l'environnement pour un développement durable. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Plan-National-d%27Adaptation-Niger-Version-Finale.pdf>
- Réseau mondial de PNA. (2023). *Ce que nous apprenons sur les processus de plans nationaux d'adaptation efficaces*. <https://napglobalnetwork.org/2023/05/fr-effective-national-adaptation-plan-figure/>

- Rondinelli, D. A., Nellis, J., & Cheema, G. S. (1983). *Decentralization in developing countries : A review of recent experience* (document de travail interne no 581 de la Banque mondiale). Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/868391468740679709/pdf/multi0page.pdf>
- Schipper, E. L., Ayers, J., Reid, H., Huq, S., & Rahman, A. (Eds.). (2014). *Community-based adaptation to climate change: Scaling it up*. Routledge.
- Tall, A., Lynagh, S., Blanco Vecchi, C., Bardouille, P., Montoya Pino, F., Shabahat, E., Stenek, V., Stewart, F., Power, S., Paladines, C., Neves, P., & Kerr, L. (2021). *Enabling private investment in climate adaptation and resilience: Current status, barriers to investment and blueprint for action*. Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/127de8c7-d367-59ac-9e54-27ee52c744aa/content>
- Terton A., Qi, J., & Tadgell, A. (2023). *Transboundary climate risks and the national adaptation planning process* (note d'orientation du Réseau mondial de PNA). Institut international du développement durable. <https://www.iisd.org/publications/report/transboundary-climate-risks-and-nap-process>
- Université de la Colombie-Britannique. (s.d.). *What is EDI?* <https://vpfo.ubc.ca/edi/what-is-edi/#:~:text=socio%2Deconomic%20situations.,Inclusion,opportunities%20to%20flourish%20for%20all>
- Vincent, K. (2023). Development geography II: Community-based adaptation and locally-led adaptation. *Progress in Human Geography*, 47(4), 604 – 612. <https://doi.org/10.1177/03091325231166076>
- Ziervogel, G., Satyal, P., Basu, R., Mensah, A., Singh, C., Hegga, S., & Abu, T. Z. (2019). Vertical integration for climate change adaptation in the water sector: Lessons from decentralisation in Africa and India. *Regional Environmental Change*, 19, 2729 – 2743. <https://doi.org/10.1007/s10113-019-01571-y>

# Annexe A. Formes de décentralisation<sup>6</sup>

Chaque forme de décentralisation, c'est-à-dire politique, administrative ou fiscale, possède des caractéristiques distinctes, a des implications politiques et nécessite certaines conditions pour connaître du succès :

1. **Décentralisation politique** : Le but est de donner plus de pouvoirs décisionnels aux citoyen·nes et à leurs représentant·es élu·es. La décentralisation politique exige souvent des réformes constitutionnelles ou législatives, la création de partis politiques pluralistes, le renforcement des lois, la création d'unités politiques locales et l'encouragement de groupes d'intérêt public efficaces.
2. **Décentralisation administrative** : Le but est de redistribuer l'autorité, la responsabilité et les ressources financières de la prestation de services publics entre les différents niveaux de gouvernement. La décentralisation administrative peut prendre trois formes, chacune ayant des caractéristiques distinctes.
  - i. **Déconcentration** : La redistribution du pouvoir décisionnel et des responsabilités financières et administratives entre les différents niveaux du gouvernement central. On considère fréquemment la déconcentration comme la forme de décentralisation la plus faible et elle est le plus souvent mise en application dans les états unitaires.
  - ii. **Délégation** : Il s'agit d'une forme de décentralisation plus poussée. La délégation permet au gouvernement central de transférer la responsabilité des décisions et de l'administration des fonctions publiques à des organisations semi-autonomes qui ne sont pas entièrement contrôlées par le gouvernement central, mais qui doivent lui rendre des comptes.
  - iii. **Dévolution** : Le transfert du pouvoir décisionnel et des responsabilités financières et administratives à des unités quasi-autonomes du gouvernement local dotées d'un statut d'entreprise.
3. **Décentralisation fiscale** : La responsabilité financière est une composante clé de la décentralisation. Pour que les gouvernements locaux et les organisations privées assument efficacement les fonctions décentralisées, ils doivent avoir des revenus adéquats qui proviennent de sources locales ou de transferts par le gouvernement central, et le pouvoir de prendre des décisions en matière de dépenses. La décentralisation fiscale peut prendre plusieurs formes, notamment :
  - i. L'autofinancement ou le recouvrement des coûts par le biais de redevances d'utilisation

---

<sup>6</sup> Source : Litvack & Seddon, 1999.

- ii. Le co-financement ou la co-production, où les utilisateur·trices participent à la prestation de services et à la création d'infrastructures en contribuant du financement ou de la main-d'œuvre
  - iii. L'augmentation des revenus locaux grâce à l'impôt foncier, à des taxes de vente ou à des redevances indirectes
  - iv. Le transfert intergouvernemental de revenus généraux provenant d'impôts perçus par le gouvernement central aux gouvernements locaux à des fins précises ou générales
  - v. L'autorisation d'emprunts municipaux et la mobilisation des ressources du gouvernement local ou national grâce à des garanties d'emprunt.
4. **Décentralisation économique ou commerciale** : La privatisation et la déréglementation sont les formes les plus complètes de décentralisation du point de vue gouvernemental, puisqu'elles transfèrent la responsabilité du secteur public au secteur privé.
- i. **Privatisation** : Cela peut aller de la fourniture de biens et de la prestation de services reposant entièrement sur le libre fonctionnement du marché à des partenariats public-privé dans lesquels le gouvernement et le secteur privé coopèrent pour fournir des services ou des infrastructures.
  - ii. **Déréglementation** : Cela réduit les contraintes juridiques qui freinent la participation du secteur privé à la prestation de services, ou cela autorise la concurrence entre les entreprises privées pour des services précédemment fournis par le gouvernement ou par des monopoles réglementés.



[www.napglobalnetwork.org](http://www.napglobalnetwork.org)  
[info@napglobalnetwork.org](mailto:info@napglobalnetwork.org)  
X @NAP\_Network  
f @NAPGlobalNetwork  
in nap-global-network

This project is undertaken with the financial support of:  
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Secretariat hosted by:  
Secrétariat hébergé par :



**Government  
of Ireland**  
International  
Development  
Programme